

Dépôt :

Mme Sam Tanson au nom de la Conférence des Président-e-s

Luxembourg, le 30 janvier 2024

RESOLUTION**relative à la publicité des réunions des commissions parlementaires****La Chambre des Député-e-s,**

- vu la résolution de la sensibilité politique déi gréng déposée en date du 23 novembre 2023 et renvoyée au Bureau et à la Conférence des Président-e-s de la Chambre des Député-e-s ;
- rappelant la résolution relative à la publicité des commissions parlementaires déposée par le groupe parlementaire chrétien-social en date du 9 octobre 2019 ;
- constatant que les échanges au sujet de la publicité des commissions au Bureau et à la Conférence des Président-e-s ont permis de dégager un consensus entre les groupes et sensibilités politiques représentés à la Chambre des Député-e-s,

décide

- de retransmettre, à partir de la mi-avril 2024, cinq commissions parlementaires en direct en streaming, en l'occurrence :
 - la Commission de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture ;
 - la Commission du Logement et de l'Aménagement du territoire ;
 - la Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité ;
 - la Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
 - la Commission des Médias et des Communications ;
- de mettre les vidéos des réunions de ces cinq commissions à disposition en replay via www.chd.lu ;
- de procéder à une évaluation des expériences acquises début 2025 ;
- d'élargir, le cas échéant, la publicité à toutes les commissions parlementaires rentrant en ligne de compte pour le nouveau régime ;
- de continuer à réserver le huis clos aux réunions portant sur des dossiers sensibles ;
- d'élaborer un règlement de la Conférence des Président-e-s à annexer au Règlement de la Chambre des Député-e-s qui fixe les critères et conditions de la publicité de ces réunions.



S-TANSON, GBAUTY, S. CLENET, H. BAUM, P. Spautz, Paulette Jenert, Fred Kerp